

SOINS PERSONNELS

HABILLAGE 1630

Définition : aide apportée à un patient pour choisir, mettre ou enlever ses vêtements dans le cas où il est incapable de le faire seul.

► **Activités**

- Déterminer les gestes pour lesquels le patient a besoin d'aide.
- Évaluer la capacité du patient à se vêtir seul.
- Habiller le patient une fois les soins d'hygiène terminés.
- Encourager le patient à participer au choix de ses vêtements.
- Couvrir d'abord le membre affecté, si nécessaire.
- Choisir des vêtements amples si nécessaire.
- Utiliser les vêtements du patient si nécessaire.
- Changer le patient de vêtements au moment du coucher.
- Choisir des chaussures ou des pantoufles adaptées à la marche.
- Offrir de faire laver les vêtements au besoin.
- Apporter de l'aide jusqu'au moment où le patient est entièrement capable d'assumer la responsabilité de s'habiller.

Bibliographie

- Sorensen, K., & Luckmann, J. (1986). *Basic nursing: A psychophysiologic approach* (2nd ed.). Philadelphia: W.B. Saunders.
- Stryker, R. (1977). *Rehabilitative aspects of acute and chronic nursing care*. Philadelphia: W.B. Saunders.